

Ligue de l'enseignement – FOL 70

Synthèse du bilan social

Année 2021



En 2021, les ressources humaines de la fédération sont composées de :

- 89 bénévoles dont :

- 14 administrateurs
- 75 personnes engagées dans l'action Lire et faire lire

- 29 volontaires en service civique dont :

- 8 engagés au sein de la fédération
- 21 engagés au sein d'une association affiliée

- 196 salarié-e-s sur l'année 2021, 114 salarié-e-s sont présent-e-s au 31/12/2021

Parmi ces salarié-e-s :

- 70 CDI
- 44 CDD
- Pour 68 Equivalents temps plein (ETP)

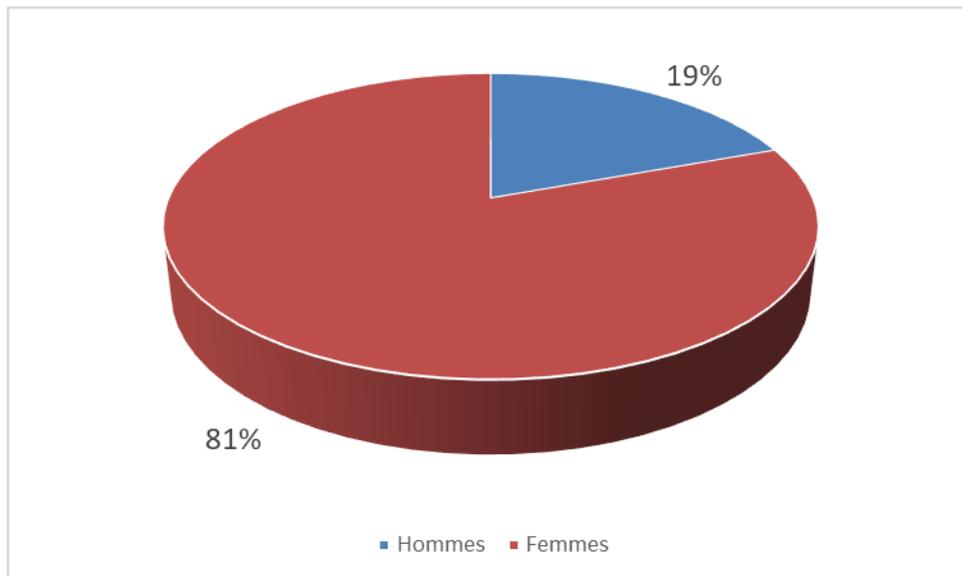
Quelques chiffres clé pour l'année

Masse salariale (salaires bruts)	1 559 133 €
Cotisations sociales patronales	351 174€
Total des charges de personnel	1 910 307 €
Soit, en % du total des charges (hors contributions volontaires en nature)	57,9 %
Montant des aides à l'emploi	20 209 €
Gratifications de fin d'année (au titre des œuvres sociales du CSE)	12 050 €
Nombre d'ETP au 31/12 (équivalents temps plein)	68
Nombre d'heures travaillées	117 816
Nombre de bulletins de salaire	1 309
Effectif au 31/12/2021 (nombre de salarié-e-s)	114
Nombre de nouveaux contrats (embauches)	111
Nombre de départs (sorties avant le 31/12)	95
Nombre de jours d'absence maladie, maternité	3 421
Taux d'absentéisme	19 %
Nombre de jours de grève	0
Nombre de jours de chômage (crise COVID)	0
Montant de la prise en charge du chômage partiel	0 €
Dépenses de formation	31 280 €

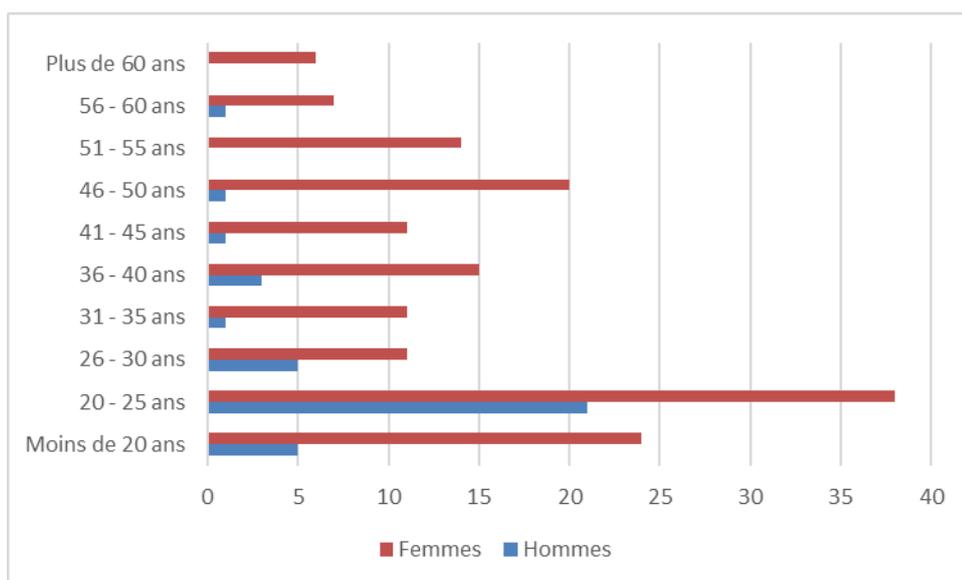
Quelques éléments d'information sur l'équipe salariée de l'année 2021

Chiffres sur l'équipe présente du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Répartition Femmes / Hommes (%)

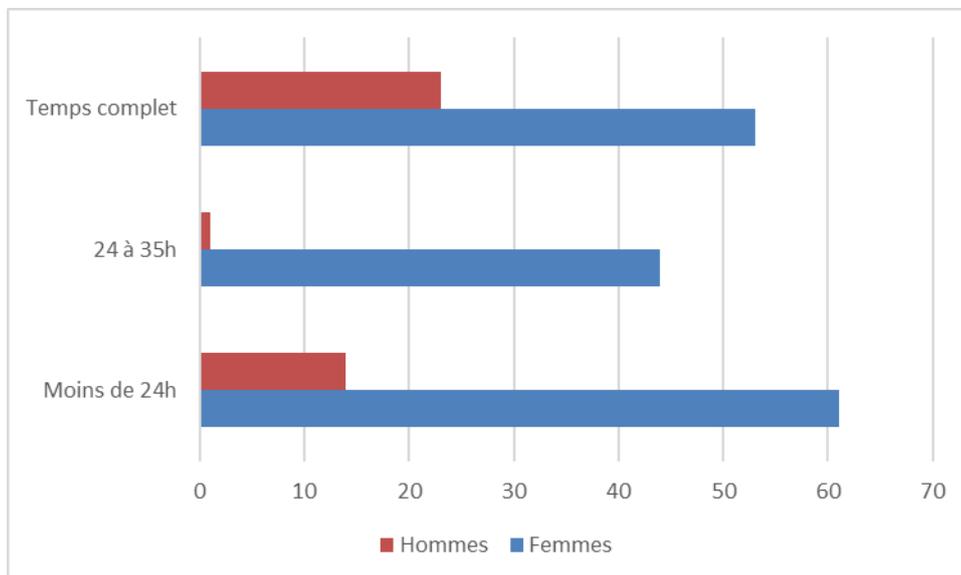


Age des salarié-e-s (répartition par tranche d'âges en nombre de salarié-e-s)



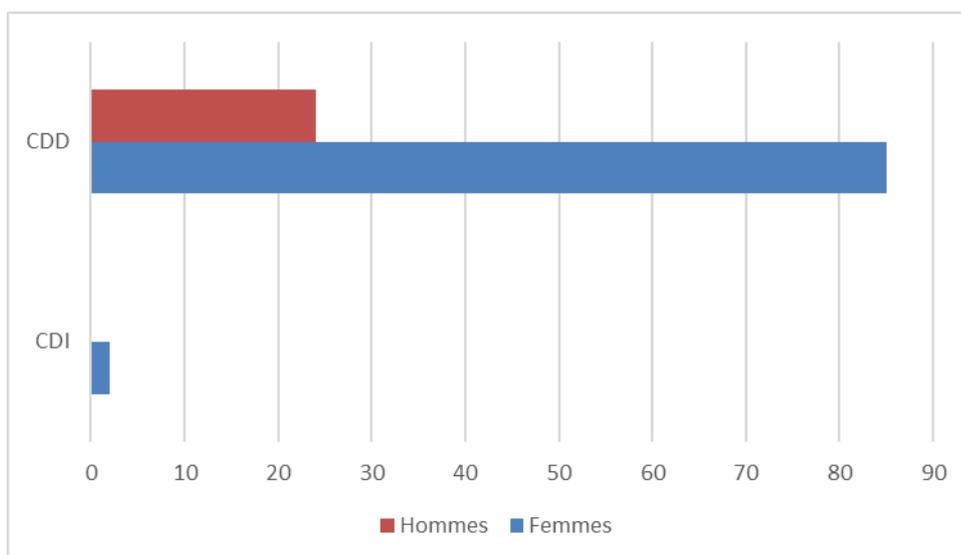
Age moyen : 29 ans pour les hommes et 38 ans pour les femmes

Durée du travail (en nombre de salarié-e-s)



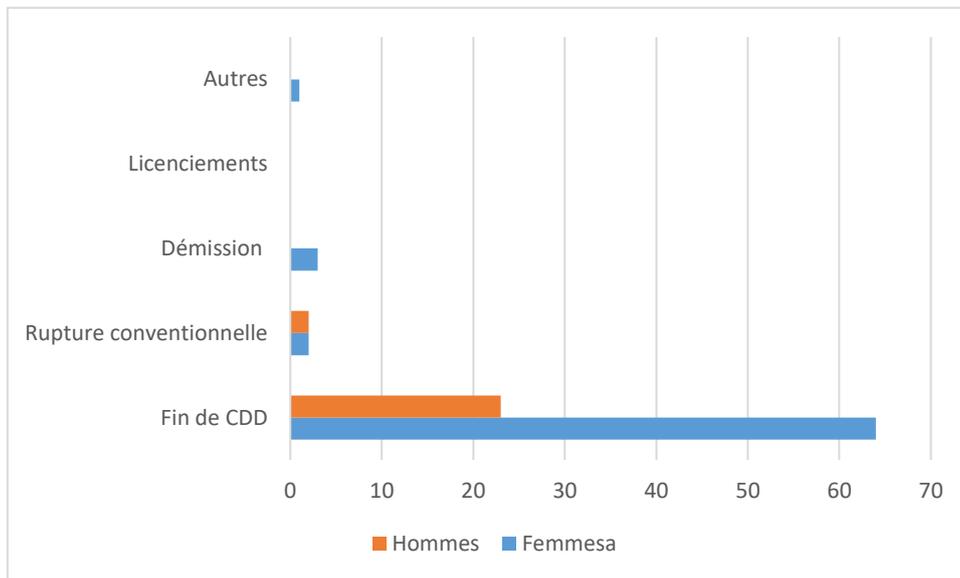
Durée moyenne du travail mensuel : Ensemble 111h (73%), Hommes 121h (80%), Femmes 108h (71%)

Embauches (en nombre de salarié-e-s)



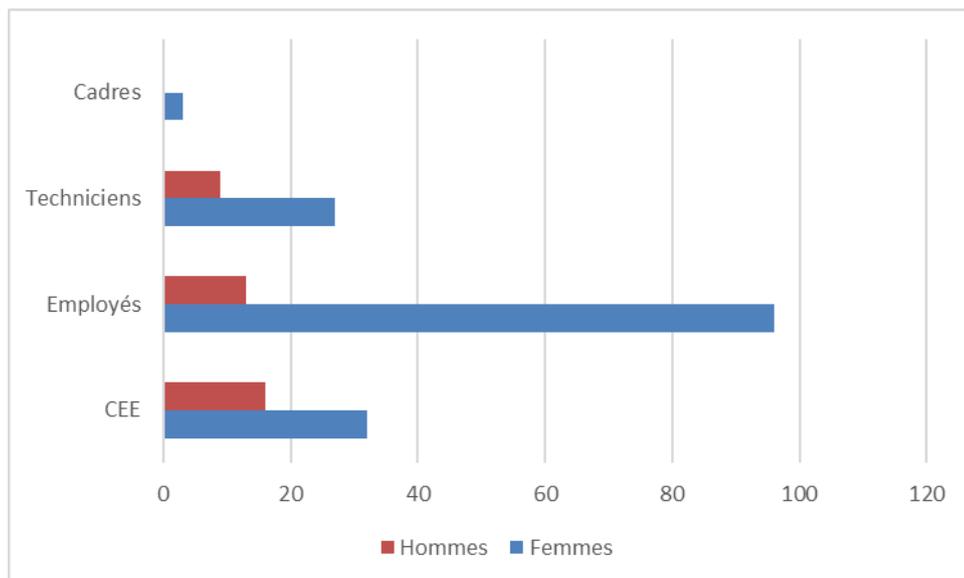
Au total, 111 embauches, dont 47 contrats d'engagement éducatifs (CEE) et 62 CDD (dont une part prépondérante pour remplacement).

Départs (en nombre de salarié-e-s)

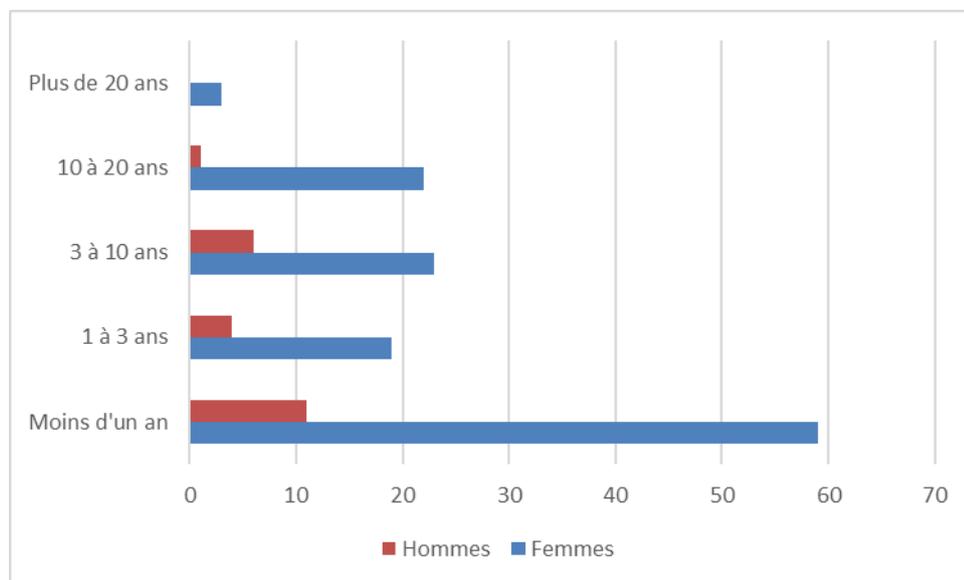


Au total, 95 départs, dont 87 fin de CDD (y compris les 47 CEE).

Répartition de l'effectif salarié par classification des postes

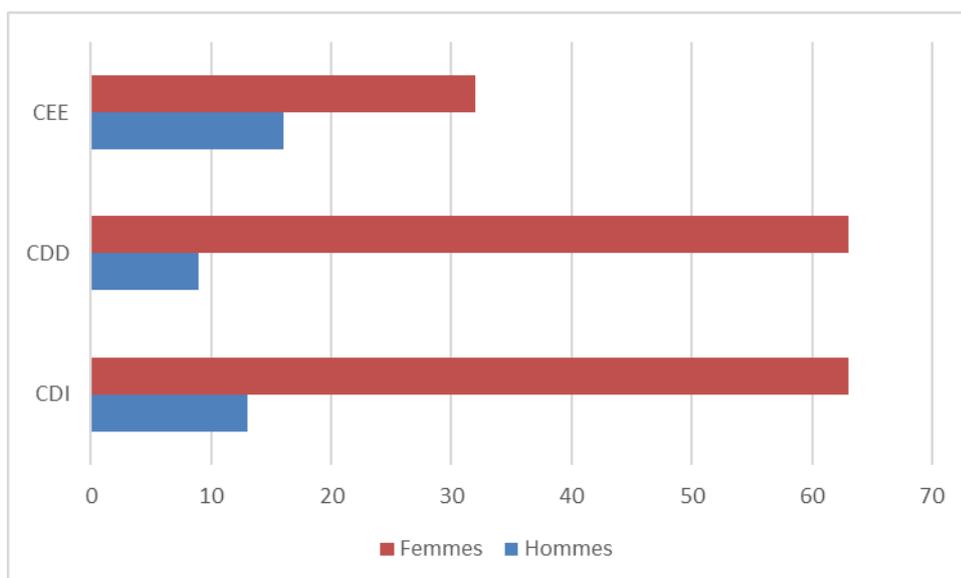


Ancienneté (répartition par tranches d'ancienneté en nombre de salarié-e-s)



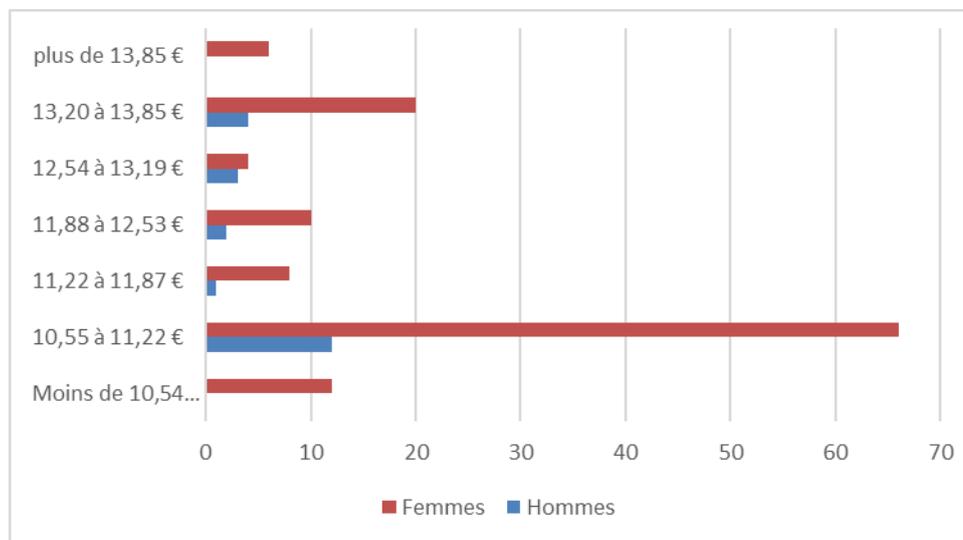
Ancienneté moyenne : 4,7 ans pour les femmes et 2,4 ans pour les hommes

Types de contrats (en nombre de salarié-e-s)



CDI : Contrat à durée indéterminée
CDD : Contrat à durée déterminée
CEE : Contrat d'engagement éducatif

Echelle de rémunération mensuelle brute, hors primes : (en nombre de salarié-e-s par tranche)



Salaire horaire brut moyen global : 12,13 € (soit 1,46 x SMIC)

⇒ Femmes 12,16 € / heure

⇒ Hommes 11,98 € / heure

Pour rappel : SMIC horaire au 1^{er} janvier 2021 = 10,25 €

Ratio entre salaire de base maximum et salaire de base minimum (hors primes) = 2,75

Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations = 8

Index égalité Femmes / Hommes

Selon les critères du Ministère du travail

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes					
Calculs automatiques, ne pas modifier.					
	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,0	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables			55		60
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100
L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.					

Au final, l'index global est de 55 points sur 60 points calculables (83%)

(Le critère de rémunération est incalculable en raison d'un nombre trop faible d'hommes dans certaines catégories).